

France : le Sénat donne son feu vert pour une carte vitale biométrique

Abderrahim DERRAJI - 2022-08-07 22:02:09 - Vu sur [pharmacie.ma](https://www.pharmacie.ma)

Les sénateurs français ont donné leur feu vert le 4 août 2022 pour la mise en place progressive d'une carte vitale biométrique, et ils ont voté pour l'attribution de 20 millions d'euros de crédit pour le lancement de ce projet qui devrait démarrer l'automne prochain. La puce électronique insérée dans la carte biométrique permet d'identifier le propriétaire de la carte et de lutter contre la fraude sociale dont le montant s'élèverait, d'après le sénateur Philippe Mouiller, à «six milliards d'euros par an selon l'estimation la plus basse». Mais les fraudes à la carte vitale n'en constitueraient qu'une part marginale. Ce projet n'est pas nouveau puisque le Sénat, majoritairement à droite, avait déjà pris une décision similaire en 2019, mais l'Assemblée nationale l'avait retoqué en 2020. Le gouvernement de l'époque avait estimé le coût trop élevé et la protection des données personnelles insuffisante, sans compter que le dispositif pouvait faire doublon avec celui de la carte vitale électronique, expérimenté depuis 2019 dans une dizaine de départements français.